

Rapport Moral

Assemblée Générale Ordinaire

12 Juin 2024

Comme le veut la tradition, il me revient l'honneur en tant que Président de la mission locale de vous accueillir dans cette salle Courbet pour notre assemblée générale annuelle ; je tiens à remercier la Ville de Besançon qui nous met à disposition gracieusement ce local pour la deuxième année consécutive.

Merci également à vous toutes et tous, représentants de nos financeurs, des collectivités territoriales, du monde économique, des partenaires avec qui nous travaillons au quotidien, salariés, parrains-marraines bénévoles et membres de notre Gouvernance de votre présence en nombre ce soir, témoignage sans nul doute de votre intérêt pour notre association.

Sans plus attendre, je vous propose de démarrer notre assemblée générale en vous présentant mon rapport moral annuel organisé en trois sujets importants pour la vie de notre association, sujets sur lesquels je souhaite revenir auprès de vous.

1 / Notre association s'est engagée en début d'année 2023 dans la réactualisation de son projet associatif de structure. L'objectif fixé par la Gouvernance était d'imaginer la mission locale de Besançon à échéance 2025. Cette idée pourrait sembler paradoxale pour notre structure, opératrice de service public et répondant aux commandes des collectivités territoriales sur différentes priorités et dispositifs, avec comme chef d'orchestre principal l'Etat. Mais une mission locale, c'est aussi et surtout une association loi du 1^{er} juillet 1901 avec une gestion assurée par une Gouvernance, composée d'acteurs locaux à même d'orienter tout ou partie des activités de la structure vers telle ou telle priorité ou public. Il y a donc une part d'associatif et de liberté à imaginer et à organiser au sein de notre mission locale.

La démarche se veut participative en associant salariés, élus et bénévoles.

2023 nous aura permis de conduire un travail autour de nos valeurs et de nos objectifs, tout en réalisant un diagnostic exhaustif de l'existant.

Nous avons engagé depuis début 2024 différents groupes de travail chargés de proposer des actions d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de notre mission locale ; le travail est encore en cours à ce jour et devrait déboucher d'ici à la fin de l'année sur une proposition

globale qui sera soumise à validation de notre Gouvernance. J'aurai l'occasion certainement l'an prochain lors de notre assemblée générale de vous présenter le fruit de ce travail.

De façon parallèle, nous avons bénéficié en 2023 d'une démarche d'appui conseils proposée par notre Union nationale.

Cette démarche d'appui-conseil s'est faite avec le soutien extérieur de deux cabinets externes (SIA-Partners et Mazars), qui ont réalisé un audit interne et accompagné la démarche de réflexion autour de deux thématiques principales identifiées comme pistes de réflexion : la question de notre implantation territoriale sur le quartier de Planoise, et notre stratégie de communication.

Concernant notre implantation sur Planoise, nous nous interrogeons déjà en interne depuis quelques mois sur notre capacité à renforcer notre présence sur ce territoire. En 2022, ce quartier cumulant de nombreuses problématiques, avec certains faits dramatiques alimentant ponctuellement l'actualité. Le Préfet de département de l'époque a sonné la mobilisation générale de tous les acteurs autour du quartier. Un Pacte d'émancipation des jeunes de Planoise a été conclu début 2023 entre les différents acteurs institutionnels ou associatifs et un plan d'actions protéiforme a été proposé. Notre mission locale s'est bien entendu mobilisée autour des actions proposées.

De façon parallèle, les représentants de l'Etat jugeaient notre intervention sur le quartier insuffisante (alors même que nous avons sur Planoise 2 permanences 5 jours par semaine, 3 ETP conseiller qui accompagnent 650 jeunes chaque année !) et auraient même voulu, tout comme certains représentants de la collectivité locale, que nous puissions envisager le transfert du siège social de la mission locale sur ce quartier. Nous n'avons pas souhaité aller jusqu'à cette extrémité en développant à nos interlocuteurs différents argumentaires et l'appui conseils nous a permis de conduire la réflexion autour de la question de notre implantation sur Planoise à son terme. Ainsi, nous souhaiterions à court ou moyen terme mettre en œuvre les différentes préconisations proposées par l'appui conseils à savoir ; conforter et renforcer notre implantation sur Planoise, diversifier notre offre de services, envisager un lieu central identifié par la population et les partenaires à travers la création d'une antenne, rendre visibles et lisibles nos actions auprès des publics et des financeurs.

Une recherche de local pouvant accueillir l'antenne sur le quartier est en cours, l'idée éventuelle d'une mutualisation du local avec l'Ecole de la 2^{ème} chance faisant partie des pistes travaillées. Mais cette hypothèse nécessitera un accompagnement supplémentaire de l'Etat et de l'intercommunalité, ce qui, dans le contexte actuel, pourrait sembler complexe à envisager.

La démarche d'appui conseils a par ailleurs confirmé notre forte implantation sur les territoires, la qualité et la diversité de notre offre de services, une expertise reconnue auprès des acteurs sociaux, l'ampleur du travail accompli et des partenariats noués ces dernières années.

Mais cette démarche a mis en exergue également et surtout une image de la MiLo contrastée auprès de certains financeurs et partenaires, un déficit de communication, un manque de lisibilité et de visibilité de nos actions, des messages pas toujours cohérents. Il nous faut donc développer à moyen/long terme une véritable stratégie de communication qui permettra à l'association de promouvoir efficacement son offre de services auprès des jeunes et des entreprises et d'assumer, voire de revendiquer sa place d'acteur de référence de la jeunesse sur le bassin d'emploi. La première décision de notre Gouvernance a été de renforcer notre capacité d'action en matière de communication. Cédric Derancourt a rejoint notre mission locale en avril dernier en tant que responsable du secteur communication (je profite de cette occasion pour vous le présenter). Il est chargé dans les prochains mois de penser et de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie, tout en contribuant au quotidien à la création et au suivi des supports de communication nécessaires avec ses deux autres collègues, David Genisset et une de nos apprenties, Perrine Charrier, que je remercie pour leur travail et leur implication.

L'appui conseils se poursuit cette année encore autour de différentes problématiques d'organisation générale, notamment RH.

Enfin, le travail réalisé autour de notre projet associatif de structure doit nous permettre en parallèle de nous engager en 2024 dans le processus de labellisation proposé depuis quelques mois par notre Union nationale des missions locales, démarche qui devrait se finaliser en fin d'année 2024.

2 / La loi pour le Plein emploi a été adoptée en fin d'année 2023 et est venue concrétiser les réflexions engagées par le Gouvernement autour du projet France Travail. Cette loi pour le Plein emploi fixe pour objectif d'atteindre le plein emploi à moyen terme, en favorisant l'autonomie et l'émancipation de tous par le travail. Elle vise également à apporter un accompagnement plus renforcé et une réponse plus adaptée aux demandeurs d'emploi à travers la coordination des acteurs du service public de l'emploi.

Les réflexions autour du projet de loi s'appuyaient sur un rapport de préfiguration remis au Gouvernement en avril 2023 par Thibaut GUILLUY, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises à l'époque ; depuis décembre 2023, ce dernier est le nouveau Directeur général de Pôle-emploi, renommé depuis le début de l'année France travail.

Suite à des échanges entre notre réseau national et le Gouvernement, et après lecture du rapport de préfiguration, les missions locales ont exprimé au printemps 2023 de nombreuses interrogations et craintes quant à ce projet, à savoir :

- Les missions locales deviendraient France travail jeunes ;
- Un algorithme orienterait les usagers vers l'opérateur compétent (France travail, France travail jeunes, France travail handicap) ;
- Tous les usagers auraient l'obligation d'être inscrits à France travail comme demandeur d'emploi ;
- L'accueil, le diagnostic et les outils seraient partagés entre les trois opérateurs, ne laissant plus de possibilités de prendre en compte les publics spécifiques avec des modalités différenciées ;
- Les relations avec les employeurs seraient réservées à France travail

De façon parallèle, certains aspects du projet nous semblaient aller dans le bon sens comme

- L'approche globale devenant le principe de l'accompagnement, mettant ainsi en exergue les fondamentaux de l'action de nos associations depuis 40 ans ;
- L'interconnexion ou un système d'information commun entre les opérateurs ;
- Le principe d'un contrat unique d'engagement réciproque pour le plus grand nombre ;

- La mise en place de différents échelons de Gouvernance et de plans locaux d'actions communes.

Nous avons au printemps dernier pris l'attache des parlementaires locaux, comme de nombreuses autres missions locales, pour échanger avec eux sur ce projet de loi et sur nos interrogations. Je tiens à les remercier pour leur disponibilité et leur écoute de nos préoccupations. La Loi pour le plein emploi a été adoptée en fin d'année dernière et a proposé de nombreuses évolutions positives pour les missions locales vis-à-vis du rapport de préfiguration. Pôle emploi est devenu France travail en janvier 2024, et la mise en place des différents éléments de cette loi est en cours.

Malgré encore quelques inquiétudes, nous pouvons réaffirmer aujourd'hui notre souhait d'être un acteur engagé de cette réforme, dont nous suivrons avec attention la déclinaison territoriale.

3 / Mais 2023, c'est avant tout une offre de services multiforme déclinée au quotidien en direction des jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire, c'est plusieurs milliers de jeunes accompagnés dans l'année, c'est des milliers d'entretiens, plusieurs centaines d'ateliers collectifs, des relations régulières avec les employeurs, des actions ou des manifestations ponctuelles et diversifiées ; mais c'est aussi et surtout une approche globale, de l'accueil, de l'écoute, de l'humain, une relation de confiance, des solutions diverses mobilisées, des collaborations, des réussites, de beaux parcours, des échecs parfois, ... L'enjeu pour nous ce soir est de vous présenter et de vous synthétiser quelques facettes de notre activité quotidienne de cette année 2023.

Depuis un peu plus de 3 ans 1/2, je pense avoir découvert la partie immergée de l'iceberg mission locale, je veux parler ici des salariés de l'association et de leur quotidien. J'ai découvert leur travail, les différentes facettes de leurs métiers, leur professionnalisme, mais j'ai partagé également leurs interrogations et leurs appréhensions. En tant que Président de la mission locale, je ne les côtoie pourtant que rarement mais les quelques occasions de rencontre en présentiel sont toujours très riches. Par ailleurs, je peux leur confirmer aujourd'hui que leurs directeurs et leurs responsables de secteur sont de très bons porte-parole et leurs meilleurs avocats.

Je souhaite sincèrement, en mon nom et au nom de la Gouvernance, remercier l'ensemble des salariés pour leur travail du quotidien, pour leurs actions diversifiées, pour leurs capacités d'adaptation et d'innovation, et pour leur engagement plein et entier au service des jeunes de nos territoires.

J'invite chacun d'entre vous à continuer à s'impliquer et à apporter vos idées et votre soutien. Ensemble, nous pouvons faire face aux défis et saisir les opportunités pour mieux aider nos jeunes à s'émanciper !

Je tiens à adresser en parallèle mes remerciements à l'équipe des parrains marraines bénévoles de notre association, que j'ai rencontrés à plusieurs reprises, et qui, en complément de l'action des professionnels, accompagnent avec efficacité et engagement certains des jeunes.

Un grand merci également à l'ensemble de nos financeurs – Etat, FSE, Région, Grand Besançon Métropole, Ville de Besançon, Département, Communautés de communes Doubs Baumoises, Loue Lison, Pole emploi, CAF du Doubs, CPAM du Doubs, entreprises et mécènes.

Mes remerciements aussi à Latif Ergin du cabinet Mazars, notre expert-comptable, et ses collaborateurs, ainsi qu'à KPMG et Sophie Py notre Commissaire aux Comptes.

Je tiens enfin à remercier les membres du Bureau de notre association – Sylvie Maillard, Secrétaire – Laure Thiebaut et Marie-Laure Dalphin, Vice-présidentes – Jean-Noël Marguier, Trésorier – qui m'accompagnent régulièrement dans mes fonctions de Président, l'ensemble des administrateurs de l'association pour leur présence et participation active à nos instances de Gouvernance.

Didier PAINEAU,

Président de la mission locale